

Migrant, immigrant... : questionnement sur nos mots

Marie J. BERCHOUD
Laboratoire LASELDI (UFC)

Mots-clés : lexicque, immigration, discours, mémoire, identité

Le propos de cet article est d'engager la réflexion sur les freins à l'intégration des immigrants par un retour sur nos mots en eux-mêmes et mis en discours. Il sera question ici de nos usages des termes « immigrants », « migrants ». En analysant leurs définitions historiques et actuelles, quelques emplois depuis près de deux siècles et plus précisément depuis 1950, je montrerai comment nous avons laissé transformer en état durable et en quasi-identité conférée de l'extérieur - c'est-à-dire une essentialité -, ce qui est parcours, translation, échange et renouvellement. Je m'intéresse à nos mots parce qu'ils parlent de nous, même et surtout quand nous parlons d'autrui ; ainsi, avant de faire les vertueux en vitupérant autrui (le méchant, le raciste,...) sur le mode idéologique, il est utile et sain de revenir sur soi et ses mots.

En tant que non migrante (pour le moment), je souhaite parler, non à la place des (im)migrants, mais d'où je viens : d'une lignée partagée jadis entre migrants et non migrants. Dans ce partage - France / Italie - de 1860, chacune des branches a perdu une langue, celle de l'autre qui était aussi un peu soi-même, nous l'italien, eux, le français et réciproquement. Je parle donc de la langue – la nôtre, le français - en une parole située, c'est-à-dire en relation avec l'histoire et avec le plurilinguisme dont nous savons aujourd'hui qu'il est l'ordinaire des populations du monde, non l'exception (Breton : 1991).

Ces précisions biographiques, fort communes au demeurant, sont là pour orienter la réflexion chez le lecteur vers :

- 1) la mémoire ou la remémoration individuelle et lignagère du passé : choix d'un lieu de vie, exil, repli puis perte d'une langue, celle qui fut nôtre devenue autre, et rencontres ;
- 2) l'échange entre langues et cultures, car l'exil, la perte, les rencontres appartiennent aussi à notre mémoire collective.

La première étape de ce mouvement réflexif consiste à devenir plus conscients de la charge sémantique et historique des mots que nous avons reçus et que nous partageons : ainsi, par exemple, quand un informaticien pakistanais ou émirati est recruté, on parle d'un informaticien, non d'un immigrant, et ce même s'il l'est ; en effet, qui s'intéresse à ce que sait faire un immigrant, mécanique, médecine, menuiserie, musique... et qui pourrait tout aussi bien et aussi durablement le définir que ce terme immigrant ? A cela il y a des causes qui sont sans doute de l'ordre du déni d'un exil enfoui au cœur des lignées et des nations ; un exil que la mémoire peine à élaborer – mais nous laisserons cette réflexion aux spécialistes.

Pour l'heure, l'important est de mettre en lumière ces phénomènes de réification d'états transitoires liés à l'immigration, phénomènes affleurant à travers les usages de la langue tels qu'ils sont arrêtés par les dictionnaires dans leurs définitions et leurs exemples. Et sur ces bases sans doute pourrons-nous revoir notre façon de désigner les immigrants, et faire un premier pas vers l'évolution du lexicque, des représentations et des pratiques - dans le plurilinguisme retrouvé. Nous développerons d'abord un certain nombre de constats sur nos mots, constats permettant de déceler des jugements dans nos usages de la langue, puis nous conclurons avec des pistes d'actions autour de la langue/les langues, la mémoire et l'identité.

1. CONSTATS : L'USAGE DES MOTS DE L'IMMIGRATION

1.1. Un siècle de déplacements : un déplacement peut en cacher un autre

En français (comme en latin), le verbe a précédé le qualifiant, puis le nom : *migrer* fut d'abord un verbe de mouvement, qui pouvait désigner tout un chacun à un moment ou un autre de sa vie, ou même de son emploi du temps annuel. La transformation s'est faite en moins d'un siècle. Siècle de l'exode rural, de la révolution industrielle ; siècle de l'entrée en république (pour la France, 1877, amendement Wallon), de la colonisation continuée, puis des guerres mondiales, du mouvement de décolonisation et du déploiement des migrations internationales. En témoigne le dictionnaire :

MIGRANT - participe passé du verbe MIGRER (1876, sens physique, se déplacer, puis sens actuel, 1933) (du verbe latin *migrare*, «s'en aller d'un lieu, changer de résidence») ; a été adjectivé en 1951 (*travailleur migrant*) et substantivé en 1961.
Source : *Le Robert Historique* (volume 2, article « migrant »)

On le voit déjà dans cette définition, nous sommes passés du déplacement physique et géographique, contingent, à l'étiquetage des hommes, essentiel. A ce déplacement physique et géographique répond, a répondu un déplacement de sens de la part de l'ensemble des locuteurs ; qu'ils aient eu eux aussi à subir l'exil ou l'exode explique peut-être ce tropisme vers une mise en normes et en ordre ou, à tout le moins, son acceptation telle que nous la constatons. Il y aussi que les Etats-nations et les organisations régionales, tel le Conseil de l'Europe, ont validé ce processus de double déplacement, géographique, et de sens :

MIGRANT, -ANTE, adj. et subst. (*Travailleur*) *migrant*. Individu travaillant dans un pays autre que le sien. Sinon. *immigré*. *Faciliter la circulation des travailleurs migrants en créant un passeport de travail* (*Pt manuel Conseil Eur.*, 1951, p.47). *Pour la plupart, les migrants sont venus en France dans l'espoir de percevoir des salaires plus élevés que ceux auxquels ils peuvent prétendre dans leur patrie* (GIRAUD-PAMART *Nouv.* 1974).
—*P. ext., subst.* Personne effectuant une migration. *Ces migrants [les «vacanciers»] sont de plus en plus nombreux* (BELORGEY, *Gouvern. et admin. Fr.*, 1967, p.377).
Étymol. et Hist. **A.** Adj. 1951 *travailleur migrant* (*Pt manuel Conseil Eur.*, p.47). **B.** Subst. 1961 «*id.*» (*La Croix*, 2 déc. ds GILB. *Mots nouv.* 1971). Part. prés. de *migrer**.
Source : *Trésor de la langue française informatisé*, INALF/CNRS

1.2. Des contingences à l'essence et à l'identité : parcours cachés

Au milieu du XX^e siècle, le dictionnaire – ici, le Robert - distingue les oiseaux migrateurs (à ne pas confondre avec les oiseaux migrants) s'en allant vers le sud chaque automne, et les travailleurs migrants, qui s'en retournent dans leur pays d'origine (au mieux mais pas forcément) une fois l'an, l'été. Distinguer, c'est également apparenter, l'analogie « biologise », naturalise, puisque migrants et migrateurs sont amalgamés, et la distinction sitôt opérée se lit en comparaison, qui peut tenir lieu d'argumentation. Les migrants sont décidément de drôles d'oiseaux¹ ! Et leur voyage a eu lieu « récemment » :

MIGRANT, adj. et n. – 1951 : de *migrer*
Didact. Qui participe à une migration. *Les populations migrantes ; les groupes migrants.* – *Animaux migrants*, qui sans être obligatoirement migrateurs*, effectuent une migration.
N. Personne qui migre, ou qui a migré récemment.
Spécialt – Travailleur originaire d'une région économiquement peu développée s'expatriant (→ *émigrant, immigrant*) pour trouver du travail, ou un travail mieux rémunéré. – Par ext.

¹ Dans le *Trésor de la langue française informatisé*, la comparaison entre les humains et les animaux se retrouve à l'article MIGRATION, cf. infra, 2.2.

Personne qui accomplit quotidiennement, entre son domicile et son lieu de travail, un trajet relativement long, en utilisant un ou plusieurs moyens de transport.

* adjectif réservé aux animaux ou aux parties d'organismes vivants, *cellules migratrices*.

Source : *Le grand Robert de la langue française* (volume IV)

La population de la banlieue parisienne (ou d'autres banlieues), qui se déplace chaque jour ouvrable n'est dite migrante que par extension de sens, en des comparaisons ou métaphores. Les trajets sont sans doute trop fréquents pour donner prise à l'essentialisation repérée. Surtout, ils sont effectués dans le cadre d'un intérieur englobant, l'Etat-nation, lequel englobement suffit à contenir la dangereuse étrangeté de qui vient de l'extérieur, donc *est* extérieur. Tous les récits de voyages, de Marco Polo à Bougainville et au-delà, exception faite des écrivains et philosophes (Montaigne, Diderot), mettent en évidence ce phénomène².

Maintenant, peut-on cependant trouver trace des déplacements effectués par les migrants vers une terre non natale dans les usages langagiers ?

1.3. Migrant, immigrant, immigré/émigré, immigration : ancrages, étapes, essences

Nous venons de voir que les migrants avaient été installés dans cet état comme dans une quasi-nature. Mais les immigrants ? Le préfixe *in* marque l'entrée dans, un processus et non un état. Nous devrions donc repérer l'ancrage de départ, puis les étapes des parcours effectués d'un pays à un autre, voire d'un continent à un autre... et d'un degré de développement (économique) à un autre. Voyons cela :

IMMIGRER v. tr. Représente un emprunt (1840) au latin *immigrare* « venir dans, s'introduire dans », formé de im-(→⁽²⁾ in) et de *migrare* « changer de résidence ».

◆ Le verbe transitif, relativement récent (1840) qui signifie « entrer dans un pays étranger », est resté rare : la spécialisation de sens s'est effectuée en rapport avec le sens d'*émigrer**.

► En revanche, le participe IMMIGRE, EE adj. et n. d'abord (1769) au sens de « qui est venu de l'étranger » se dit plus couramment aujourd'hui (mil. XX^e s.) d'un ouvrier étranger, souvent issu d'un pays peu développé, qui travaille dans un pays industrialisé.

Source : *Le Robert historique* (volume 2)

On notera la place des événements historiques dans la langue puisque les émigrés étaient, après la Révolution française, les nobles qui avaient fui hors de France : que le verbe *émigrer* date de 1840 n'est donc pas surprenant. On notera aussi l'importance des lieux : si l'on s'intéressait au français d'Algérie (par exemple) on pourrait entendre les usages et sens de ces termes *émigrer*, *émigré*, le ou les *émigrés*, qui sont « nos » migrants ou immigrants. En Algérie, terre de départs... et de retours périodiques, le terme *émigré* est à la fois dévalorisant et valorisant. Mais les dictionnaires ne peuvent pas (encore) rendre compte de ces faits. En tout cas, là aussi pour les locuteurs il semble y avoir de l'essentiel, du quasi-naturel dans le parcours. C'est ce qu'ils y ont mis, sans doute, tous ensemble et chacun, avec l'accord tacite ou explicite des Etats-nations.

Quant à l'immigré, c'est celui qui s'est installé, souvent pour des raisons économiques, dans un pays plus développé que sa terre d'origine. C'est fait, il est vraiment arrivé dans l'autre pays, il s'y est installé, il y travaille et y demeure, mais n'en fait pas encore vraiment partie. Du moins, celui et ceux dont le voyage est récent (moins d'un siècle) et l'origine géographique (d'apparence) lointaine. Ces immigrants forment l'immigration, une non-terre, un groupe interlope entre là-bas et ici, que l'usage, grâce à la métonymie, a stabilisée comme tel, sans doute pour ne pas déstabiliser l'ensemble des locuteurs natifs :

² Voir sur ce point, BERCHOUD, « Ethique et éducation à l'étranger », in *Le français dans le monde, Recherches et applications*, sur ce thème, juillet 1999.

♦ IMMIGRATION, n. f. formé à la même époque (1768) à partir du verbe latin d'après *émigration*, désigne l'entrée dans un pays de personnes non autochtones qui viennent généralement pour trouver un emploi. On dit par analogie *immigration interne, régionale* (XX^e s). Par métonymie, le mot désigne (mil. XX^e s.) un ensemble d'immigrés de même origine.

♦ IMMIGRANT, ANTE adj. et n. (1787, n.) désignant la personne qui arrive de l'étranger, le futur *immigré* ; est peu employé comme adjectif (1845)

Source : *Le Robert historique* (volume 2)

On s'aperçoit à ce stade de l'analyse que de la nomination au jugement, le pas est vite franchi. C'est la dernière étape du voyage – avant intégration ? Certes, mais on ne sait quand.

2. JUGEMENTS : MIGRANTS, IMMIGRANTS, MIGRATION ET IMMIGRATION DANS LE DISCOURS

2.1. Migration, immigration : histoire-, biologie-, économie-monde et géopolitique, ou les moyens de la réification de masse

Pourquoi ces nouveaux venus dans nos pays du nord (au sens géopolitique du terme), pas si nouveaux que cela, souvent, n'en font-ils pas encore vraiment partie, ne sont-ils pas nommés, pour finir, des *citoyens* ? En France, par exemple, et depuis plus d'une centaine d'années les personnes d'origine italienne, espagnole, portugaise, polonaise.... mais aussi sud-américaine ont pourtant été intégrées ainsi.

L'histoire, l'économie, la géopolitique ont joué un rôle fort dans le processus de nomination essentialiste repéré dans les usages de la langue à travers les dictionnaires. Explorons plus avant ce processus, et nous constaterons à travers les exemples cités qu'il s'auto-légitime en se banalisant à l'aide de pratiques mondiales à travers les âges et d'explications scientifiques variées mais convergentes. En fait, sont réifiés ceux qui ont eu le tort de «quitter leur milieu natal », c'est-à-dire de ne pas vivre seulement comme des plantes ; alors, les usages de la langue les stabilisent en une autre essence :

IMMIGRANT, -ANTE, part. prés. et adj **I.** — *Part. prés. de immigrer**. **II.** — *Emploi adj.* Qui immigrer. *Population immigrante.* [Les Asura] ayant été enfin vaincus par les « Aryens », une partie (...) fut (...) absorbée par des hordes immigrantes pré-dravidiennes venant du sud (HADDON, *Races hum.*, 1930, p. 206). *Emploi subst*

♦Celui, celle qui immigrer (dans un autre pays). Anton. : *autochtone, émigrant. Accueillir, attirer, refouler, repousser les immigrants; submergé par les immigrants. Après l'inondation de la Chine par le bouddhisme avec les immigrants hindous* (FAURE, *Espr. formes*, 1927, p. 66).

Certains pays récepteurs ont donné des définitions très faciles de l'**immigrant**, en se basant sur la classe dans laquelle il voyage par mer : *pour l'Argentine et le Brésil, les voyageurs de 2^e, 3^e et 4^e classes sont des immigrants, ceux de 1^{re} classe de simples voyageurs.* BIOT, *Pol. santé*, 1933, p. 14.

♦*P. ext.* Celui, celle qui immigrer de la campagne à la ville, d'une région à une autre :...les villes se sont toujours formées et recrutées principalement au moyen d'**immigrants**, c'est-à-dire d'individus qui ont quitté leur milieu natal. DURKHEIM, *Division trav.*, 1893, p. XX.

Ce phénomène de déplacement se stabilise en une catégorie nominalisée, l'*immigration*, et le terme peut désigner à la fois l'ensemble des personnes ayant immigré, ou une sous-catégorie complétée d'un qualifiant, cela dans le but de penser et d'abord de traiter administrativement et politiquement ce qui est devenu un thème, un dossier, des bureaux :

IMMIGRATION, subst. fém. **A.** — Action de venir s'installer et travailler dans un pays étranger, définitivement ou pour une longue durée. Anton. *émigration, exode. Immigration massive, permanente, temporaire; mouvement d'immigration; pays, terres d'immigration; pays peuplé par l'immigration. Que de courants d'immigration définitive ou que de flux et*

reflux de migrations périodiques sont déterminés et dirigés par des appels de main-d'œuvre! (BRUNHES, *Géogr. hum.*, 1942, p. 117). *Les opérations d'immigration supposent l'organisation d'un recrutement à l'étranger* (DURAND, JAUSSAUD, *Traité de dr. du Trav.*, t. 2, 1950, p. 141) :1. Signalons encore le mouvement de population de la Chine vers la Mandchourie, qui est une **immigration** définitive d'agriculteurs venant s'installer dans les plaines cultivables de ce pays...LESOURD, GÉRARD, *Hist. éco.*, 1968, p.248.

◆ *Immigration brute*. Nombre total des immigrés. *Immigration nette*. Ce nombre diminué de celui des émigrés (d'apr. ROB.).

◆ *Politique d'immigration*. Ensemble des lois restreignant et contrôlant l'immigration : La plupart des grands pays d'immigration à cette époque [fin XIX^e s.-début XX^e] pratique aujourd'hui une politique restrictive (...) et en tout cas sélective, au bénéfice des immigrants pourvus d'une instruction élevée apportant au pays d'accueil le concours d'une compétence professionnelle. Exceptionnellement, les États industriels de l'Europe occidentale font appel, à titre temporaire plus qu'à titre définitif, à des travailleurs de force pour l'exécution des travaux ingrats ou dangereux qui sont délaissés par leurs nationaux (Nord-Africains...). Toutefois les menaces de récession rendent ces pays très prudents dans leur *politique d'immigration*. GEORGE, 1970.

◆ *Office national d'immigration* (ordonn. 2 nov. 1945), chargé du recrutement par la France et de l'introduction en France des immigrants étrangers`` (ROB.). *Une attestation de visite médicale délivrée par les services de l'Office national d'immigration (Réforme Séc. soc.*, 1968, p. 44). Administration qui s'occupe de l'immigration. *J'avais justement sur moi une lettre pour le Directeur de l'Immigration* (MORAND, *New-York*, 1930, p. 26). — *P. méton., rare, emploi collectif*. Ensemble d'immigrés: la Mandchourie et la Mongolie sont habitées par des tribus presque blanches formées(...)d'**immigrations** sibériennes et d'infiltrations mélanésiennes venues du Pacifique et de la Chine du Sud. *Arts et litt.*, 1935, p. 64-14.

Le lecteur aura noté dans ces exemples l'usage particulier, non commenté mais présent, d'une thématique de la différenciation par le niveau d'instruction, le métier ou la couleur : voir ci-dessus (nos soulignements) les « tribus presque blanches » (le presque étant imputables aux infiltrations mélanésiennes, du grec *melanos*, « noir »), « le niveau d'instruction élevé », la « compétence professionnelle » qui va avec, cependant que les « agriculteurs » sont pensés comme attachés à des « terres cultivables » ; sans doute sont-ils plus une masse de main d'œuvre que des individus dotés de compétences professionnelles. On voit combien les jugements de valeur transparaissent dans ces articles de dictionnaire. La masse opposé à l'individualité, est-ce seulement ce qui constitue les jugements sur les migrants et immigrants ? Précisons notre vision quant à ces jugements.

2.2. Migrants, migrations, immigrants, immigration : la dévalorisation dans les usages du langage

Intéressons-nous ici aux nombreux exemples fournis par le *Trésor de la langue française* informatisé. Des écrivains sont cités pour illustrer les définitions par des emplois contextualisés, et, pour nous, ces emplois permettent de situer et penser le phénomène étudié ici. L'article MIGRATION du TLFi comporte les citations suivantes (nos soulignements) :

Migrations humaines. Je traversai le village: vide! Nettoyé, absolument (...). Un silence assourdissant. Pas un départ: une fuite, une migration (MORAND, *Magie noire*, 1930, p.188)

Une armée alerte, exercée à la marche, va plus vite qu'une migration de peuple traînant après elle femmes, enfants, vieillards, bagages et tentes (GAUTIER, *Rom. momie*, 1858, p.339).

Ces migrations disciplinées qui se dirigent le samedi après-midi vers les terrains de sport (MORAND, *Londres*, 1933, p.114).

Dans cette longue et monotone migration qui (...) nous conduira jusqu'à Puebla de Sanabria (T'SERSTEVENS, *Itinér. esp.*, 1963, p. 263).

Ces extraits de textes couvrant plus d'un siècle, emploient *migration* avec une connotation négative, qu'expriment les qualificatifs, les analogies, les antonymes. Mais deux autres phénomènes sont repérables : le flottement des emplois des termes, au gré des personnes ou groupes auxquels ils s'appliquent, et l'inversement des jugements de valeurs en certains cas, ce qui pourrait bien manifester la dimension symbolique de ce champ de la migration-immigration.

*L'Allemagne a donné ses Suèves à la Suisse et à la Suède, à l'Espagne ses Goths, ses Lombards à la Lombardie, ses Anglo-Saxons à l'Angleterre, ses Francs à la France (...). Aujourd'hui même que le temps des grandes migrations est passé, l'Allemand sort volontiers de son pays...*MICHELET, *Introd. Hist. univ.*, 1831, p.426.

Michelet, l'historien lyrique, emploie *migration* à la place d'invasion, puis de guerre, comme pour en dévaloriser l'impact, ce que le verbe *a donné* confirme. Pourquoi cela ? Mais parce que dans le troupeau des envahisseurs, il y avait aussi les Francs, et qu'il est inutile de rappeler qu'ils ne sont qu'une part des populations dites de souche en France, surtout en ce temps d'instauration difficile de la République et de la nation que fut le XIX^e siècle français. La France aussi, comme toutes les nations, a été concernée par les migrations : les migrants ne sont pas seulement les autres, mais aussi nous !

Y a-t-il pour autant des migrations non connotées ou connotées positivement ? En voici quelques-unes, extraites du même article MIGRATION du TLFi, elles concernent les capitaux, les cellules, les plantes, l'âme – et aussi les hommes ; mais non les groupes, les masses :

En dépit d'importantes migrations internationales d'hommes ou de capitaux (Univers écon. et soc., 1960, p.34-6).

Les momies (...) attendent dans leurs cercueils, au fond des hypogées, que leur âme ait accompli le cercle des migrations (GAUTIER, Rom. momie, 1858, p.311).

C'est dans l'Amérique septentrionale que se voient les grandes migrations des plantes (CHATEAUBR., Fragm. Génie, 1800, p.199).

L'observation directe de la migration d'ions colorés pendant l'électrolyse (Hist. gén. sc., t.3, vol. 1, 1961, p.250):

Le déplacement des cellules mettrait les cellules dans un état particulier, favorable à la mitose. Les deux facteurs qui déterminent la croissance d'une culture, migration et multiplication, seraient ainsi dans la dépendance l'un de l'autre, la division étant le corollaire du mouvement. J. VERNE, Vie cellul., 1937, p.128.

L'admiration, le respect que peuvent susciter l'exotisme chez Gautier ou Chateaubriand, la science chez Jules Verne vont-elle jusqu'aux capitaux ? Sans doute. Aux hommes aussi, peut-être, à condition qu'ils puissent se définir autrement que par leur exil, par des qualités individuelles, et là, les compétences professionnelles valorisées sont les plus visibles.

Quant à nous, ce voyage dans les mots et les discours ne manque pas de nous questionner. Des explications aux faits de langue et de discours évoqués ci-dessus peuvent être avancées et l'ont été, en termes de déni du passé, de refoulement hors de la mémoire. Mais le champ de la psychologie collective n'est pas le nôtre ; et plus importantes nous semblent ici les suites à donner.

3. POUR CONCLURER : MEMOIRE DES MOTS, TRAVAIL ET PARCOURS MEMORIELS

Aux déplacements migratoires ont fait écho dans la langue française des déplacements de sens, qui ont ouvert la voie à des étiquetages quasi-identitaires et à des jugements de valeur, le plus souvent péjoratifs pour les (im)migrants et l'immigration, coupables d'infidélité à une,

deux nations, une, deux, trois langues. Il nous appartient maintenant de nous réapproprier nos mots – et notre mémoire.

3.1. Pour un « travail de mémoire»³ (Ricœur) : à l'écoute de nos mots

Compte tenu des analyses menées, il conviendrait d'intervenir sur les mots que nous employons à deux niveaux :

- institutionnellement, la terminologie a parfois été revue, par exemple avec les « enfants nouvellement arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française » (arrêté du 24 avril 2002) pour désigner les enfants de migrants – et de fait ces enfants sont plus divers que cette dénomination. Mais on ne peut en rester là puisque la langue est l'affaire de tous les locuteurs : pourquoi pas un lexique comparé des francophon(i)es sur ce champ lexical ; puis des traductions dans d'autres langues ?

- Si dans nos usages langagiers, nous entendons les mots de l'immigration aussi en tant que destinataires ; si l'exilé, l'être de l'exode, de la migration c'est nous aussi, pas seulement dans l'ontologie, mais dans l'existence dotée de mémoire, au-delà de la mémoire officielle des commémorations, alors nous ferons évoluer nos mots dans un univers plurilingue retrouvé.

3.2. « L'identité, c'est l'itinéraire»⁴ (Foucault) : à l'écoute de nos histoires

Ce travail de mémoire, dans lequel l'autre est aussi un peu moi, devrait ouvrir sur une coordination entre la démarche du portfolio européen pour les langues et les grandes logiques passées et présentes de l'immigration : pas seulement les langues que je parle, mais aussi les langues qui me concernent dans mes lignées ; évoquons ici les enseignements développés dans la mention FLE des Licences en France⁵.

En outre, la formation des enseignants devrait s'inscrire dans cette tendance réflexive, pour bâtir des profils plurilingues et pluriculturels impliqués : c'est la « culture psychique » de connaissance de soi, qu'Edgar Morin rappelle dans son dernier ouvrage (2004).

Et, si « l'identité, c'est l'itinéraire », alors il convient de s'orienter vers des « identités narratives » (Ricœur) qui acceptent leurs fractures linguistiques et de ce fait sont aptes à communiquer avec autrui pour une intégration réfléchie des (im)migrants.

3.3. Pour une intégration progressive et mutualisée

Pourquoi ne pas adopter des étapes explicites dans l'intégration des (im)migrants, maintenant que nous savons que la grande majorité d'entre eux va s'installer et que nous en avons besoin ? Il convient d'aller au-delà du contrat d'accueil et d'insertion (France), pour en prolonger (donc en déborder) la logique :

Au-delà de l'installation, avec apprentissage de la langue, expression de soi- son itinéraire et développement du dialogue des cultures, en deux langues, avec un ou des Français, il y aurait pour chacun à forger sa citoyenneté, sur les dossiers locaux de son quartier, dans des procédures de dialogue et consultation, puis comme citoyen de plein droit, et comme tel titulaire de tous les droits et devoirs attachés à cette citoyenneté.

La langue est un élément essentiel de l'intégration, de même que les langues, tant pour le pays d'accueil que pour les (im)migrants, aussi faut-il tirer toutes les conséquences de ce fait, dont nous avons ici analysé les dimensions de lexique et de discours.

⁵ Voir sur ce point ma recherche parue dans *Recherche et Formation*, n° 39, 2002, BERCHOUD, M. « Le journal d'apprentissage : analyse et résultats d'une pratique de formation d'enseignants », INRP, Paris.

Eléments bibliographiques

- BRETON, Roland, 1991, *Géographie des langues*, P.U.F., coll. « Que sais-je », Paris, 1991.
- FOUCAULT, Michel, 1993, in article IDENTITE du *Dictionnaire critique de la communication*, sous la direction de Lucien SFEZ, PUF, Paris, 1993.
- MORIN, Edgar, 2004, *Ethique*, Le Seuil, Paris.
- RICŒUR, Paul, 1988, revue *Esprit*, juillet 1988, Paris.
- 1997, revue *Télérama*, 31 décembre 1997, Paris.
- 2000, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Le Seuil, Paris, 2000.
- Grand Robert de la langue française
- Robert historique
- Trésor de la langue française (INalf/ CNRS)